



BIEUJAC ST PARDON DE CONQUES
Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique

Séance du 17 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le 17 décembre à 19h15, le Conseil du SIRP de Bieujac - Saint Pardon de Conques, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Saint Pardon de Conques, sous la présidence de Monsieur Jean Claude DUMENIL.

Étaient présents :

M. DUMENIL Jean Claude, président, membre titulaire

M. BLANGERO Gilbert, membre titulaire

M. PAING Jean-Baptiste, vice-président

M. NORMANT Guillaume, membre titulaire

Mme DARRIET Mélanie, membre titulaire

Mme DAVID Maylis, membre suppléante

Mme PIERS Laetitia, membre suppléante

M. BOURREL, membre suppléant

Absents excusés :

M. CHALOUPIN Jean-François, M. GUERRERO Benoît, M MANGIEU Jean-Philippe.

Procuration :

M. DUCASSE Philippe à Mme PIERS

Secrétaire de séance : Laetitia PIERS

1) Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Validation et signature du dernier compte-rendu par tous les membres présents.

2) Garderie

Mr Dumenil informe les membres du conseil qu'il y eu un Conseil Municipal à Bieujac la semaine précédente et que la délibération pour le remboursement de la garderie pour les familles de Bieujac qui travaillent a été soumise au vote. Cette délibération a été refusée à la majorité.

Cependant, il propose que nous trouvions une solution ensemble qui convienne aux deux communes pour la prochaine rentrée scolaire en septembre 2019 afin de nous laisser le temps de réfléchir.

Mr Blangero préfère préciser que le conseil municipal de St pardon souhaite vivement trouver une solution au plus vite afin d'aider les familles de St Pardon.

Mr Dumenil rappelle l'importance de trouver une solution commune aux deux villages, car les familles ne comprendraient pas.

Dès le début 2019, nous commencerons à étudier les solutions qui s'offrent à nous. Il est également essentiel d'étudier le budget 2019 qui pourrait nous éclairer.

3) Travaux

Le projet VPI avance. Un rendez-vous est programmé le 18 décembre avec Gironde Numérique pour qu'ils prévoient la faisabilité d'installation en fonction des souhaits des enseignantes et de ce qui est possible.

L'installation sera probablement faite après les congés de Noël.

Des travaux doivent être réalisés dans l'école de Bieujac :

- 2 fenêtres de classe sont encore à changer pour des questions d'isolation et de sécurité (les carreaux actuels ne sont pas en double vitrage) ; un devis a été réalisé auprès de GF3M pour un total de 2 440 €,
- La toiture doit être isolée, car actuellement ce n'est pas le cas, sur le bâtiment de l'école accolé à la mairie. Un devis a été réalisé auprès de POINT P pour la laine de verre (33x17,3kg) pour 1 260 €.

D'autres devis vont être réalisés,

- Une solution doit être trouvée pour le transport des repas entre Bieujac et St pardon. Actuellement, c'est une employée qui fait le transport avec son véhicule personnel avec des containers adaptés, mais c'est une solution qui ne peut pas perdurer. Nous allons étudier une nouvelle solution pour utiliser un véhicule réfrigéré : achat ou location.

4) Rentrée 2019

Une réunion a eu lieu avec l'inspecteur académique le 20 novembre dernier pour étudier le nombre d'inscriptions pour la rentrée scolaire 2019/2020. En effet, nous sommes toujours en procédure de sauvegarde pour le maintien des 4 classes à Bieujac. Une classe sera fermée si nous n'avons 125 élèves minimum et nous avons, pour l'instant, les directrices peuvent confirmer, 121 inscriptions pour la rentrée prochaine.

L'inspecteur demande aux maires de mettre en place un document à remettre aux personnes qui doivent emménager dans les communes sur le prochain semestre (projet de construction en cours ou futur) pour connaître leur intention d'inscription dans nos écoles afin de savoir le précisément possible le nombre d'élèves pour l'année prochaine. Une première décision doit être prise à la fin du premier trimestre 2019. Cette décision pourra être revue jusqu'au jour de la rentrée.

Pour l'instant, les deux communes ont respectivement réuni 4 intentions d'inscriptions.

Fin de la séance à 20h40